

En l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, la ministre de l'Environnement verra-t-elle à ce que la société Great Lakes Forest Products, qui tarde à indemniser les Indiens, le fasse immédiatement avant qu'elle ne retire ses capitaux du pays pour les investir aux États-Unis?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je prends avis de la question de l'honorable député et, après avoir consulté mon collègue des Affaires indiennes et du Nord canadien, je lui donnerai une réponse dans les meilleurs délais.

* * *

● (1500)

[Traduction]

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur de signaler à la Chambre que, sauf dans le cas de deux d'entre elles, les pétitions présentées par des députés le mercredi 28 novembre 1984 sont conformes aux exigences du Règlement quant à la forme.

LA SOCIÉTÉ VIA RAIL—LE SERVICE À CASSELMAN
LA SOCIÉTÉ VIA RAIL—LE SERVICE À GLEN ROBERTSON

M. le Président: Les pétitions présentées par le député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) ne sont pas conformes au Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser maintenant à mon distingué collègue la question que l'on pose généralement tous les jeudis au sujet des travaux de la Chambre la semaine prochaine.

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre d'État (leader du gouvernement à la Chambre)): Monsieur le Président, après cette observation, je serais presque disposé à dire que tout ce que les libéraux veulent ils peuvent l'obtenir, mais je n'irai pas aussi loin.

Comme d'habitude, les entretiens entre les leaders parlementaires ont été cordiaux. Je leur ai signalé quelles étaient nos intentions au sujet de l'ordre du jour, et je vais maintenant en faire part à la Chambre. Il y aura un changement dans l'ordre du jour cet après-midi. Après les affaires courantes, nous passerons à l'étude en comité plénier du projet de loi C-7, Loi modifiant la législation relative à l'impôt sur le revenu et d'autres lois connexes. Si le débat sur cette mesure est terminé, nous passerons alors à l'étude en comité plénier du projet de loi C-9, Loi modifiant la Loi sur les douanes et le Tarif des douanes. Si nous terminons cette étude, nous reprendrons alors

Travaux de la Chambre

l'étude en deuxième lecture du projet de loi C-11, Loi portant pouvoir d'emprunt.

Demain, l'ordre du jour sera le même. Nous poursuivrons l'étude des projets de loi C-7, C-9 et C-11 aux étapes où ils seront rendus alors.

Je veux profiter de l'occasion pour désigner lundi prochain comme la quatrième journée d'opposition au cours de la présente période des subsides.

Mardi, suite aux énormes pressions publiques qui ont été exercées, le premier point à l'ordre du jour sera le projet de loi C-6, Loi modifiant la Loi sur le poisson salé. Je crois comprendre que les partis se sont entendus pour étudier ce projet de loi à toutes les étapes à la Chambre mardi. Si cette mesure est adoptée avant la fin de la journée, nous reprendrons l'étude des projets de loi C-7, C-9 et C-11, dans cet ordre.

Mercredi, l'ordre du jour sera le suivant: le projet de loi C-7, s'il n'a pas été adopté, suivi par les projets de loi C-9 et C-11. Si les projets de loi que je viens d'énumérer ont été adoptés, la Chambre entreprendra alors l'étude du projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise.

Nous suivrons les progrès réalisés par la Chambre en ce qui a trait à l'étude des mesures que je viens de citer. L'ordre du jour est toujours sujet à changement, selon les progrès réalisés et les circonstances.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre a fait savoir que le gouvernement avait l'intention de reprendre l'étude du projet de loi C-11 une fois que nous en aurions terminé des projets de loi C-7 et C-9. Or, il n'ignore pas que mon collègue le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a présenté hier une proposition d'amendement. De façon à favoriser l'adoption rapide de cette mesure et d'autres mesures, peut-être mon collègue pourrait-il rencontrer le fonctionnaire compétent du ministère des Finances en vue de peut-être en arriver à un compromis au sujet de la proposition d'amendement que nous avons présentée hier à la Chambre.

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, nous sommes on ne peut plus désireux de discuter de la chose et d'examiner les propositions que le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) pourrait présenter au nom de son parti, tout comme nous aimerions nous entretenir avec le porte-parole autorisé de l'opposition officielle. Nous sommes prêts en tout temps à discuter de moyens à mettre en œuvre pour accélérer les travaux de la Chambre.

M. Deans: Pour ne pas retarder l'adoption de cette mesure ou de toute autre mesure, monsieur le Président, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il discuter de la chose avant que la Chambre ne poursuive le débat à l'étape de la deuxième lecture? Peut-être pourrions-nous dans l'intervalle arriver à nous entendre et éviter ainsi un long débat.